

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? ... on lui donne quatorze écus petits et la nourriture.

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations? Elle a été fondée par des donations testamentaires
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? Les pères et mères contribuent annuellement pour Suppléer au défaut des fonds, pour payer Le Régent
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Les présentes réponses ont été faites avec toute la sincérité et attention possible le 11^o août 1777 par Le Régent de Vollege Soussigné
 George François Del
 à l'absence du sabbid Jean
 Michel Genouk.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? Sarreyer

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? un hameau

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? appartenant à la Commune de la Bague

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? de la paroisse d'agence de la section orientale de la Bague

d. District? De son bon état

e. Canton? du valais

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. elle sont contiguës dans le même hameau

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. tout y est compris si de sud

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? quarante que Garçon ou fille

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? *une demi heure*

a. Leurs noms. *a. le maître et chancelier*

b. Leurs distances réciproques. *b. je l'ai déjà dit*

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enfigne-t-on dans chaque école? *5. ce se le catéchisme de l'école de dévotion le vieux et nouveau testament instruction de jeunes gens*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *6. oui la tén qu'on a toujours dure six mois*

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? *7. le catéchisme de la croix la com. sainte de Noël*

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? *8. au mieux qui est possible*

9°. Durée de l'école chaque jour? *9. deux à six heures par jour*

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? *10. abc alphabet*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs. a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? *a. les hommes du village l'ancien par le consentement de notre pasteur le jour de la promesse*

b. D'où est-il? *b. du même village l'ancien*

c. Son nom *c. Jean Etienne Belpard*

(3)

d. Son âge. *d. cinquante cinq ans*

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? *e. je suis point marié*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *f. vingt un année*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *g. jus qu'à l'été j'ai été tailleur*

b. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles? *b. je travaille ten des du tailleur ten des du berger la herse*

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? *12. je lui de jadis*

a. En hiver, } foit garçons ou filles. *a. je lui de jadis*
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école. *13. on a point*

a. Possède-t-elle de pareils fonds? *a. il y en a rien*

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis ceux de l'église ou des pauvres? *d. non*

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *rien*

15°. Bâtiment de l'école. *une maison*

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *a. il n'y en a point de moderne*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *b. il y a qu'une chambre*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix? *c. le pasteur se sert de sa propre maison*

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *d. le veyant de son petit revenu*

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Ce 30 Avril 1799
Jean Etienne Besson de Saviger

11 vivants
en argent on ne l'a vu
je suis a voir de ja suffisamment
rapporté a tout ce qui est ci
a côté

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

167

St Pierre montjoux N. 23.

1. *St pierre mont joux*
a. *Ou l'a toujours appelé Bourg*
b. *Commune ditte*
c. *De la sus ditte*
d. *De Sembrancher*
e. *De valais*
2. *Nes sont toutes réunies que trois qui sont a demi lieue, à moitié chemin de Liddes.*
3. *St Pierre n'a ni Village, ni hameaux ni fermes.*